



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 6 avril 2009, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Le poste de conseiller au siège numéro 4 est vacant.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents jusqu'à 20h10.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

116/06-04-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant l'item suivant :

C.11 Nomination au CAL Mont-Laurier-Rivière-Rouge

et en reportant l'item suivant :

I.1 Charte sur la réduction des matières destinées à l'enfouissement.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mars 2009
2. Financement des règlements numéros A-10, 118 (1^{ère} partie) et 136 et refinancement du règlement numéro 32
3. Travaux sur la rue L'Annonciation :
 - 3.1 Règlement numéro 118 : Approbation des comptes soumis
 - 3.2 Protocole d'entente avec le MTQ : Approbation des comptes soumis

C Gestion administrative

1. Embauche d'une trésorière
2. Autorisation de signature
3. Embauche d'un inspecteur en bâtiment temporaire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

4. Nomination des représentants de Rivière-Rouge aux rencontres d'échange et d'information portant sur l'exploitation du CSCVR
5. Nomination des représentants de Rivière-Rouge sur le comité « ad hoc » chargé d'étudier les moyens d'augmenter les revenus de l'aréna
6. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 144
7. Règlement de la requête à la Cour supérieure (chambre civile) no. 560-17-000594-058
8. Convention d'attribution d'appellation Village-relais : Autorisation de signature
9. Appui au Club de ski des 6 Cantons : Volet II - Demande d'amélioration de services
10. Politique d'achats en français et clause linguistique
11. **Nomination au CAL Mont-Laurier-Rivière-Rouge**

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres numéro 2009-01 sur invitation pour la fourniture d'un camion diesel neuf 6 roues : Octroi de contrat
2. Appel d'offres numéro 2009-02 sur invitation pour la fourniture d'équipements neufs de déneigement et d'une benne neuve basculante : Octroi de contrat
3. Appel d'offres numéro 2009-03 sur invitation pour la fourniture d'un camion léger neuf : Octroi de contrat
4. Appel d'offres numéro 2009-04 sur invitation pour la fourniture d'essence pour les années 2009-2010 et 2010-2011 : Octroi de contrat

E Avis de motion

1. Règlement numéro 146 modifiant le règlement numéro 95 concernant les branchements aux réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires et concernant les rejets aux réseaux d'égouts pluviaux et sanitaires

F Adoption des règlements

1. Règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires
2. Nomination des personnes responsables de l'application du règlement numéro 145

G Sécurité publique

1. Embauche de 4 pompiers volontaires

H Transport routier

1. Contournement de la route 117 : Demande d'acquiescement de certains points particuliers
2. Approbation de travaux de Bell Canada (2)
3. Achat d'abat-poussière
4. Acquisition d'une remorque

I Hygiène du milieu

1. Charte sur la réduction des matières destinées à l'enfouissement - *reporté*
2. Demande d'autorisation au MDDEP pour exploiter des puits d'alimentation souterraine en eau potable pour le secteur Sainte-Véronique
3. Demande d'autorisation au MDDEP pour une installation de production d'eau potable venant des puits d'alimentation souterraine en eau potable
4. Engagement de la Ville de Rivière-Rouge dans le projet d'amélioration de l'eau potable pour le secteur Sainte-Véronique
5. Production d'un manuel d'opération et surveillance des travaux : Mandat à GENIVAR SEC

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

K Loisirs et culture

1. Entente avec le Club de curling
2. Mise à niveau d'équipements informatiques et support offert par le CRSBP
3. Programme d'ateliers culturels
4. Fête Nationale
5. Demandes d'aide financière

L Divers

1. Soirée bénéfice de la SDC

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

117/06-04-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Prolongement du réseau d'égout;
- Contournement : chemin de desserte;
- Financement des règlements d'emprunt;
- Travaux au centre-ville;
- Chemin du Lac-Marsan;
- Achat d'abat-poussière;
- Internet dans les secteurs ruraux.

Note : Mme Nicole Bouffard, MM. Michel Robidoux et Jean-Louis Boileau quittent la séance. Il est 20h10.

GESTION FINANCIÈRE

118/06-04-09

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MARS 2009

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mars 2009 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 6176 à 6513) :	145 587,30 \$
Remises fédérales et provinciales :	58 725,79 \$
Comptes courants (ch. # 90337 à 90550) :	931 082,82 \$
Total :	1 135 395,91 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

119/06-04-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS A-10, 118 (1^{ère} PARTIE) ET 136 ET REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 32

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Rivière-Rouge souhaite emprunter par billet un montant total de 1 389 500,00 \$:

Règlement numéro A-10 :	246 000,00 \$
Règlement numéro 118 (1 ^{ère} partie):	707 000,00 \$
Règlement numéro 136 :	228 000,00 \$
Règlement numéro 32 :	208 500,00 \$

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt par billet au montant de 1 389 500,00 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros A-10, 118 (1^{ère} partie), 136 et 32 soit réalisé.

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 1 389 500,00 \$ par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros A-10, 118 (1^{ère} partie), 136 et 32 au prix de 100 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

48 300,00 \$	3,95000 %	15 avril 2010
50 300,00 \$	3,95000 %	15 avril 2011
52 600,00 \$	3,95000 %	15 avril 2012
55 000,00 \$	3,95000 %	15 avril 2013
1 183 300,00 \$	3,95000 %	15 avril 2014

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que les billets soient signés par la mairesse et la trésorière.

Que les billets soient datés du 15 avril 2009.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2010.	48 300,00 \$
2011.	50 300,00 \$
2012.	52 600,00 \$
2013.	55 000,00 \$
2014.	57 400,00 \$
2014.	1 125 900,00 \$ (à renouveler).

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de Rivière-Rouge émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 avril 2009), en ce qui regarde les amortissements



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros A-10, 118, 136 et 32, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

120/06-04-09

TRAVAUX SUR LA RUE L'ANNONCIATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 118 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 118 au montant total de 163 777,71 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à la recommandation du trésorier par intérim.

ADOPTÉE

121/06-04-09

TRAVAUX SUR LA RUE L'ANNONCIATION – PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MTO : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'entériner le paiement de factures relatives aux travaux réalisés pour le ministère des Transports du Québec et établis au protocole d'entente au montant total de 308 587,00 \$ plus les taxes le tout conformément à la recommandation du trésorier par intérim.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

122/06-04-09

EMBAUCHE D'UNE TRÉSORIÈRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche et d'approuver la nomination de Mme Nicole Bouffard à titre de trésorière de la Ville de Rivière-Rouge conformément à l'article 97 de la Loi sur les cités et villes, à partir de ce jour, avec une période d'essai d'un (1) an à ce poste.

Que la trésorière assume toutes les fonctions mentionnées aux articles 97 à 105.5 de la Loi sur les cités et villes ainsi que toutes les tâches connexes fixées par le directeur général.

D'autoriser la mairesse à signer le contrat de travail de Mme Bouffard pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

123/06-04-09

AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Que le Conseil nomme les signataires suivants pour tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, à compter du 6 avril 2009 :

Mairesse : Mme Déborah Bélanger

ou

Maire suppléant identifié par résolution du Conseil

et

Trésorière : Mme Nicole Bouffard

ou

Directeur général : M. Alain Deslauriers

ou

Directrice générale adjointe : Mme Claire Coulombe.

D'autoriser la mairesse et le maire suppléant, ou un autre membre du Conseil lorsque ces derniers ne sont pas disponibles à signer tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 009/12-01-09.

ADOPTÉE

124/06-04-09

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de Mme Amélie Vaillancout-Lacas à titre d'inspectrice en bâtiment temporaire à compter du 20 avril 2009, et ce, pour une période de vingt (20) semaines, le tout conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

125/06-04-09

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE RIVIÈRE-ROUGE AUX RENCONTRES D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION PORTANT SUR L'EXPLOITATION DU CSCVR

CONSIDÉRANT la sentence arbitrale rendue le 17 février 2009 par les juges administratifs de la Commission municipale du Québec, Nancy Lavoie et Richard Quirion, relativement à la participation financière à l'exploitation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR);

CONSIDÉRANT que cette sentence arbitrale prévoit la tenue de deux (2) rencontres d'échange et d'information par année portant sur l'exploitation du CSCVR où pourront être présents un élu et un fonctionnaire par municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que les représentants de la Ville de Rivière-Rouge aux rencontres d'échange et d'information portant sur l'exploitation du CSCVR soient le conseiller M. Yves Sigouin et le directeur général M. Alain Deslauriers.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

M. le conseiller André Tremblay et M. Martin Piché, directeur du Service des loisirs et de la culture, agiront à titre de substituts advenant qu'un des représentants ci-haut mentionnés soit dans l'impossibilité de participer à une rencontre.

ADOPTÉE

126/06-04-09

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE RIVIÈRE-ROUGE SUR LE COMITÉ « AD HOC » CHARGÉ D'Étudier LES MOYENS D'AUGMENTER LES REVENUS DE L'ARÉNA

CONSIDÉRANT la sentence arbitrale rendue le 17 février 2009 par les juges administratifs de la Commission municipale du Québec, Nancy Lavoie et Richard Quirion, relativement à la participation financière à l'exploitation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR);

CONSIDÉRANT que cette sentence arbitrale ordonne la constitution d'un comité « ad hoc » composé d'un fonctionnaire et de deux élus pour Rivière-Rouge et de deux élus des municipalités requérantes (L'Ascension, La Macaza, Lac-Saguay et Nominique) accompagnés d'un fonctionnaire, afin d'étudier les moyens d'augmenter les revenus de l'aréna;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que les représentants de la Ville de Rivière-Rouge dans le comité chargé d'étudier les moyens d'augmenter les revenus de l'aréna, soient MM. les conseillers Yves Sigouin et André Tremblay et le directeur général, M. Alain Deslauriers.

M. le conseiller Denis Lacasse et M. Martin Piché, directeur du Service des loisirs et de la culture, agiront à titre de substituts advenant qu'un des représentants ci-haut mentionnés soit dans l'impossibilité de participer à une rencontre.

ADOPTÉE

127/06-04-09

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 144

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 144 décrétant l'acquisition de véhicules et d'équipements et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts, tenue le 10 mars 2009, lequel se résume comme suit :

- personnes habiles à voter :	5 129
- nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire :	500
- nombre de demandes faites :	0

Par conséquent, le règlement numéro 144 a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 10 mars 2009.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

128/06-04-09

RÈGLEMENT DE LA REQUÊTE À LA COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE CIVILE) NO. 560-17-000594-058

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Me Pierre Chartrand, avocat dont les services ont été retenus par la Ville par la résolution numéro 233/21-07-08, à régler le dossier de Cour no. 560-17-000594-058 pour la somme de 5 000,00 \$, capital, intérêts et frais de cour inclus, et ce, sans aucune admission de culpabilité de la part de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

129/06-04-09

CONVENTION D'ATTRIBUTION DE L'APPELLATION VILLAGE-RELAIS : AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville, la convention d'attribution de l'appellation Village-relais entre la ministre des Transports du Québec, représentée par M. Pierre Lambert, et la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

130/06-04-09

APPUI AU CLUB DE SKI DES 6 CANTONS : VOLET II - DEMANDE D'AMÉLIORATION DE SERVICES

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le projet du Club de Ski des Six Cantons de construire une remise pour garer des équipements d'entretien des pistes lors de la saison hivernale ainsi que certains autres travaux d'amélioration de son relais d'accueil et de son réseau de pistes dans le cadre d'une demande d'aide financière présentée dans le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) du CLD (exercice 2009-2010).

ADOPTÉE

131/06-04-09

POLITIQUE D'ACHATS EN FRANÇAIS ET CLAUSE LINGUISTIQUE

CONSIDÉRANT la recommandation de l'Office québécois de la langue française;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'adopter la politique d'achats en français datée du 30 mars 2009 et d'inclure une clause linguistique à tous les appels d'offres préparés par la Ville.

Que la greffière soit responsable de l'application de cette politique.

ADOPTÉE

132/06-04-09

NOMINATION AU CAL MONT-LAURIER-RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De nommer le conseiller M. André Tremblay à titre de représentant de la Ville de Rivière-Rouge sur le Comité d'action locale (CAL) Mont-Laurier-Rivière-Rouge.

De lui rembourser les frais encourus conformément à la politique de remboursement des dépenses en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

133/06-04-09

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-01 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION DIESEL NEUF 6 ROUES : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2009-01 sur invitation pour la fourniture d'un camion diesel neuf six (6) roues, le résultat de l'ouverture des soumissions du 16 mars 2009 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Total de la soumission (prix forfaitaire incluant les taxes et la livraison)
Machabée Automobiles inc. Le 11 mars 2009 à 15h30	49 396,36 \$
Auto Desrosiers Ford Le 16 mars 2009 à 13h40	49 572,44 \$

CONSIDÉRANT la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'un camion diesel neuf six (6) roues de marque Ford et modèle F-550 XL 4X4 année 2009, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Machabée Automobiles inc., au coût de 43 762,00 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission du 9 mars 2009.

Que la fourniture et la livraison de ce camion diesel neuf six (6) roues soient faites conformément à l'appel d'offres numéro 2009-01 du 19 février 2009 et portant l'identification « Fourniture d'un camion diesel neuf 6 roues de marque Ford et modèle F-550 XL 4X4 année 2009 ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 144 de la Ville du 19 février 2009.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

134/06-04-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-02 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS NEUFS DE DÉNEIGEMENT ET D'UNE BENNE NEUVE BASCULANTE : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2009-02 sur invitation pour la fourniture d'équipements neufs de déneigement et d'une benne neuve basculante, le résultat de l'ouverture des soumissions du 16 mars 2009 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Total de la soumission (prix forfaitaire incluant les taxes et la livraison)
Ressort Deziel inc. Le 11 mars 2009 à 12h10	72 525,64 \$
Les Machineries Saint-Jovite inc. Le 16 mars 2009 à 13h35	70 696,28 \$

N.B. Une soumission provenant de la compagnie Tenco de St-Valérien a été reçue en retard, soit le 17 mars 2009, et n'a pas été ouverte.

CONSIDÉRANT la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'équipements neufs de déneigement et d'une benne neuve basculante et à l'installation de ces équipements et de la benne basculante sur un camion diesel neuf six (6) roues de marque Ford et modèle F-550 XL 4X4 année 2009 de la Ville, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à « Les Machineries Saint-Jovite inc. », au coût de 62 632,36 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission du 6 mars 2009.

Que la fourniture et la livraison de ces équipements neufs de déneigement et de cette benne neuve basculante soient faites conformément à l'appel d'offres numéro 2009-02 du 19 février 2009 et portant l'identification « Fourniture d'équipements neufs de déneigement et d'une benne neuve basculante et installation de ces équipements et de la benne sur un camion diesel neuf 6 roues de marque Ford et modèle F-550 XL 4X4 année 2009 de la Ville ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 144 de la Ville du 19 février 2009.

De retourner, sans l'ouvrir, la soumission provenant de la compagnie Tenco de St-Valérien reçue en retard, soit le 17 mars 2009.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

135/06-04-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-03 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION LÉGER NEUF : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2009-03 sur invitation pour la fourniture d'un camion léger neuf, le résultat de l'ouverture des soumissions du 16 mars 2009 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Total de la soumission (prix forfaitaire incluant les taxes et la livraison)
Automobile Boileau ltée Le 11 mars 2009 à 11h25	29 025,00 \$
Mont-Laurier Automobile ltée Le 16 mars 2009 à 13h46	25 808,87 \$

CONSIDÉRANT la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'un camion léger neuf de marque Chevrolet Silverado GM modèle 1500 4X4 année 2009 avec une boîte neuve de camion Fibrobec et une attache de remorque, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Mont-Laurier Automobile ltée, au coût de 22 865,00 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission du 13 mars 2009.

Que la fourniture et la livraison de ce camion léger neuf soient faites conformément à l'appel d'offres numéro 2009-03 du 19 février 2009 et portant l'identification « Fourniture d'un camion léger neuf de marque Chevrolet Silverado GM modèle 1500 4X4 année 2009 avec une boîte neuve de camion Fibrobec ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que la dépense liée au présent contrat soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 144 de la Ville du 19 février 2009.

ADOPTÉE

136/06-04-09

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2009-04 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ESSENCE POUR LES ANNÉES 2009-2010 ET 2010-2011 : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres numéro 2009-04 sur invitation pour la fourniture d'essence pour les années 2009-2010 et 2010-2011, le résultat de l'ouverture des soumissions du 26 mars 2009 est le suivant :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Soumissionnaire Date et heure de réception de la Soumission	Prix total du litre affiché à la pompe incluant la commission, la taxe d'accise, la taxe routière, la T.P.S. et la T.V.Q. (ligne 1)	Escompte du litre accordé à la Ville à appliquer à l'état de compte mensuel de la Ville sur le nombre total de litres facturé (ligne 2)	Prix net du litre (considéré par la Ville pour l'adjudi- cation du contrat) (ligne 1 moins ligne 2)
Station Service et Dépanneur ABL Le 24 mars 2009 à 10h35	0,849 \$	0,02 \$	0,829 \$

CONSIDÉRANT la vérification de la seule soumission effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'acceptation de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture d'environ 20 000 litres par année d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, au seul soumissionnaire conforme, soit à « Station Service et Dépanneur ABL », pour la période commençant le 11 avril 2009 jusqu'au 10 avril 2011, au prix total du litre affiché à la pompe avec un escompte de deux cents (0,02 \$) du litre d'essence devant être maintenu pendant toute la période du contrat.

Que la fourniture d'essence ordinaire de type sans plomb soit réalisée conformément à l'appel d'offres numéro 2009-04 du 2 mars 2009 et portant l'identification « Fourniture d'essence pour les années 2009-2010 et 2010-2011 ».

Que la présente résolution tiende lieu de contrat entre les parties.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 146 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 95 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS PLUVIAUX ET SANITAIRES ET CONCERNANT LES REJETS AUX RÉSEAUX D'ÉGOUTS PLUVIAUX ET SANITAIRES

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 146 modifiant le règlement numéro 95 concernant les branchements aux réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires et concernant les rejets aux réseaux d'égouts pluviaux et sanitaires.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

137/06-04-09

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 145 CONCERNANT LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES LACS DE RIVIÈRE-ROUGE ET OBLIGEANT À LAVER LES EMBARCATIONS ET ACCESSOIRES

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la greffière mentionne l'objet du règlement numéro 145.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis dans les délais requis.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires est reproduit au livre des règlements.

138/06-04-09

NOMINATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 145

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté le règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires;

CONSIDÉRANT que l'article 12 dudit règlement stipule que « Le Conseil autorise de façon générale tout agent de la paix ainsi que tout préposé à l'application du présent règlement à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et autorise généralement en conséquence ces personnes à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin. Ces personnes sont chargées de l'application du présent règlement »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De nommer le directeur ainsi que le directeur adjoint du Service d'urbanisme et les inspecteurs en bâtiment de la Ville à titre de préposés à l'application du règlement numéro 145 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires.

De les autoriser à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

139/06-04-09

EMBAUCHE DE 4 POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'embauche des pompiers volontaires suivants au Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge, lesquels pompiers étant assujettis à une période de probation d'un an à compter de la présente :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

- pour les secteurs L'Annonciation et Marchand : MM. Sébastien Gagné et Jonathan Petit;
- pour le secteur Sainte-Véronique : M. Yves Laplante;
- pour le secteur La Macaza : M. François Leblanc.

Que ces pompiers volontaires ainsi embauchés soient rémunérés aux conditions établies pour les autres pompiers volontaires.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

140/06-04-09

CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 117 : DEMANDE D'ACQUIESCEMENT DE CERTAINS POINTS PARTICULIERS

CONSIDÉRANT que la Direction régionale du ministère des Transports du Québec a demandé aux représentants de la Ville leur acquiescement relativement à certains points particuliers dans le dossier du contournement de Rivière-Rouge (route 117);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'informer les représentants de la Direction régionale du ministère des Transports du Québec :

Que le Conseil de la Ville de Rivière-Rouge est d'accord avec la géométrie du projet, incluant la construction de carrefours giratoires aux entrées nord et sud, en s'assurant d'adoucir le plus possible la pente de la route près de l'entrée sud.

Que la Ville est toujours en attente de nouvelles propositions du ministère relativement à la voie de desserte parallèle au projet et au passage des véhicules hors-route (VHR).

ADOPTÉE

141/06-04-09

APPROBATION DE TRAVAUX DE BELL CANADA (2)

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver la réalisation de travaux sur la montée du Lac-Lanthier par Bell Canada telle qu'elle apparaît sur le plan numéro 101-201 (projet D09021) préparé en date du 24 février 2009 et présenté à la Ville.

D'approuver la réalisation de travaux sur la montée du Lac-Jaune par Bell Canada telle qu'elle apparaît sur le plan numéro 702-703 (projet D01926) préparé en date du 21 octobre 2008 et présenté à la Ville.

D'autoriser M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, à signer tous les documents requis pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

142/06-04-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de trente (30) ballots de 1000 kilogrammes de chlorure de calcium en flocons au coût de 355,00 \$ chaque, soit un total de 10 650,00 \$ plus 1 000,00 \$ de frais de transport plus les taxes chez Calum inc.

ADOPTÉE

143/06-04-09

ACQUISITION D'UNE REMORQUE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'une remorque neuve année 2009 équipée d'essieux tandem à torsion avec accès arrière et porte de côté et support pour échelle sur la remorque de couleur rouge, de la compagnie « Les Attaches Éthier inc. », au coût de 5 695,00 \$ plus les taxes.

Que la dépense liée au présent achat soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 144 de la Ville du 19 février 2009.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

144/06-04-09

DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP POUR EXPLOITER DES PUIITS D'ALIMENTATION SOUTERRAINE EN EAU POTABLE POUR LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge présente une demande pour exploiter des puits d'alimentation souterraine en eau potable pour le secteur Sainte-Véronique;

ATTENDU QUE l'autorisation doit être obtenue du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour l'exploitation des puits;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme GENIVAR SEC afin d'effectuer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, la demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs relative aux travaux d'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable pour la Ville de Rivière-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

145/06-04-09

DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP POUR UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'EAU POTABLE VENANT DES PUIITS D'ALIMENTATION SOUTERRAINE EN EAU POTABLE

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge présente une demande pour une installation de production d'eau potable venant des puits d'alimentation souterraine en eau potable;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

ATTENDU QUE l'autorisation doit être obtenue du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour une installation de production d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme GENIVAR SEC afin d'effectuer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, la demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs relative aux travaux d'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable pour la Ville de Rivière-Rouge, dans le secteur Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

146/06-04-09

ENGAGEMENT DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE DANS LE PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EAU POTABLE POUR LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge présente une demande pour exploiter une installation de production d'eau potable venant des puits d'alimentation souterraine en eau potable pour le secteur Sainte-Véronique;

ATTENDU QUE la Ville doit assurer l'entretien et le suivi de ses installations;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge s'engage, dans le cadre du projet d'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable à :

- Mandater un ingénieur afin de produire le manuel d'opération des installations et de réaliser la surveillance des travaux de façon à fournir une attestation de conformité après la mise en opération du projet;
- Utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable dans les mesures du possible, conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur.

ADOPTÉE

147/06-04-09

PRODUCTION D'UN MANUEL D'OPÉRATION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX : MANDAT À GENIVAR SEC

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge présente une demande pour la production d'eau potable et pour exploiter des puits d'alimentation souterraine en eau potable;

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge doit assurer l'entretien et le suivi de ses installations;

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme GENIVAR SEC pour produire le manuel d'opération des installations et pour réaliser la surveillance des travaux afin de fournir une attestation de conformité après la mise en opération du projet d'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable pour le secteur Sainte-Véronique et d'en autoriser la dépense.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

148/06-04-09

ENTENTE AVEC LE CLUB DE CURLING

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente relative à la location de glace au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge pour la saison 2009-2010 entre la Ville et le Club de curling Vallée de la Rouge.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

149/06-04-09

MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET SUPPORT OFFERT PAR LE CRSBP

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition et l'installation de neuf (9) micro-ordinateurs Dell OptiPlex 760 ainsi que tous les équipements (à l'exception des écrans) et logiciels nécessaires pour la mise à niveau des centres d'accès Internet situés dans les bibliothèques des secteurs L'Annonciation-Marchand et Sainte-Véronique par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides (CRSBP) au coût de 9 796,00 \$ plus les taxes, le tout conformément à leur offre de service du 24 mars 2009.

D'autoriser également la conclusion d'un contrat avec le CRSBP relativement au support rattaché à ces équipements au coût de 500,00 \$ par année par ordinateur, calculé au prorata du temps restant pour l'année 2009.

D'autoriser aussi l'achat de neuf (9) écrans au coût de 220,00 \$ chacun plus les taxes.

Que les sommes nécessaires à l'acquisition de ces appareils soient prises à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et remboursées sur une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE

150/06-04-09

PROGRAMME D'ATELIERS CULTURELS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

D'abroger les résolutions numéros 356/08-08-05 et 435/11-10-05 relatives au programme d'ateliers culturels ainsi qu'au protocole de paiement des professeurs d'ateliers.

ADOPTÉE

151/06-04-09

FÊTE NATIONALE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De retenir les services du groupe « Légaré – Prud'homme – Juteau » pour le spectacle de la Fête nationale qui aura lieu le 23 juin 2009 au parc Liguori-Gervais, au coût de 4 500,00 \$.

De retenir également les services de BPS Bruno Paquin Sonorisation pour le spectacle de la Fête nationale qui aura lieu le 23 juin 2009 au parc Liguori-Gervais, au coût de 4 872,65 \$ plus les taxes, le tout conformément à l'offre de service du 23 février 2009.

ADOPTÉE

152/06-04-09

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 100,00 \$ à Katherine Martineau, jeune hockeyeuse de Rivière-Rouge se démarquant au niveau provincial.

D'accorder une aide financière de 100,00 \$ aux Papillons de Nominique pour la réalisation de leurs activités au cours de l'année 2009.

ADOPTÉE

DIVERS

153/06-04-09

SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA SDC

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de dix (10) billets pour la soirée bénéfice de la Société de Développement Commercial (SDC) qui aura lieu le 2 mai prochain au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge au coût de 65,00 \$ chacun.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Compresseurs de l'aréna;
- Vente trottoir dans le secteur L'Annonciation;
- Achat local;
- Flotte de véhicules de la Ville;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

- Carrefours giratoires;
- Politique d'achats en français;
- Jugement de la Cour d'appel dans le dossier de l'acquisition des équipements de la RIRHL;
- Entente relative à la RIDR;
- Dossier de Cour;
- Achat de billets;
- Vitesse sur les lacs.

154/06-04-09

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h54.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe